

## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) GOX 2X0 Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132

> Courriel: <u>municipalite@st-maurice.ca</u> Site internet: <u>www.st-maurice.ca</u>



## **CIRCULAIRE MUNICIPALE**

Le 4 décembre 2024

## Réunion du conseil municipal du mois de décembre

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption des procès-verbaux du 11 et 26 novembre 2024
- 3. Adoption des chèques et des achats
- 4. Questions de l'assemblée
- 5. Résolution pour fixer le taux d'intérêt pour l'année 2025
- 6. Résolution pour l'ajournement au 16 décembre à 17h pour l'adoption du budget 2024 et du programme triennal d'immobilisations
- 7. Résolution pour les dates des réunions du conseil en 2025
- 8. Horaire pour la période des fêtes
- 9. Dépôt de la liste des arrérages de taxes
- 10. Demande de commandite du « vin d'honneur » souper des fêtes FADOQ club St-Maurice
- 11. Demande de commandite pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'école Le Tremplin
- 12. Demande d'aide financière du service Proches Aidants des Chenaux
- 13. Demande d'avance de fonds pour le Service des loisirs
- 14. Résolution pour le déneigement de la Voie de Desserte
- 15. Résolution pour ajouter à la réserve un montant de 5 000 \$ pour les règlements d'emprunt 2017-569 (secteur Brûlé phase III) et 2023-627 (Neault phase II et Joseph-L.-Rivard)
- 16. Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 689 000 \$ qui sera réalisé le 19 décembre 2024
- 17. Résolution d'adjudication pour l'emprunt de 2 689 000 \$
- 18. Libération d'une partie de la retenue à Construction Thorco construction du réservoir
- 19. Entente pour le changement de poste et conditions pour madame Andrée Neault effectif le 6 janvier 2025
- 20. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2024-653 décrétant une dépense et un emprunt de 200 000 \$ pour l'achat d'appareils respiratoire
- 21. Règlement numéro 2024-651 sur la régie interne et les normes durant les séances de conseil
- 22. Règlement numéro 2024-652 modifiant le règlement numéro 2018-584 sur la gestion contractuelle
- 23. Résolution pour la nomination des représentants officiels pour le Réseau BIBLIO CQLM
- 24. Résolution pour la programmation finale des travaux de la TECQ 2019-2024
- 25. Approbation de la reddition de compte du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet projets particuliers d'amélioration (PPA)
- 26. Dépôt de l'état des revenus et dépenses prévus au 31 décembre 2024
- 27. Dépôt rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable

Pour de plus amples informations concernant la réunion, nous vous invitons à contacter la directrice générale madame Andrée Neault au 819 374-4525 ou par courriel au <u>andree.neault@st-maurice.ca</u>.

## Règlement concernant le stationnement sur le chemin public



Veuillez prendre note que selon le règlement numéro 2020-RM-001, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23h00 et 7h00 pendant la période du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril inclusivement afin d'y faire le déblaiement des rues et rangs situés sur tout le territoire de notre municipalité. Il faudrait aussi éviter de stationner dans les rues et rangs de la municipalité ainsi que dans les stationnements des bâtiments publics (salle municipale, bureau, etc.) les jours de tempête afin de faciliter le déneigement aux employés.





